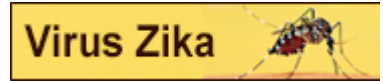


Appel à la vigilance

4 février 2016 - Pour diffusion



Cet appel à la vigilance est destiné aux **médecins et infirmières des salles d'urgences, aux médecins microbiologistes-infectiologues, obstétriciens-gynécologues, neurologues, pédiatres, aux médecins de famille en obstétrique et aux responsables des laboratoires de virologie des hôpitaux de la région de Montréal**

Voyageurs infectés par le virus Zika

Depuis 2015, le virus Zika (ZIKV) cause une épidémie sans précédent dans plusieurs pays de l'Amérique du Sud, de l'Amérique Centrale et des Caraïbes. Récemment, un diagnostic d'infection à Zika a été fait chez des voyageurs québécois de retour du Brésil et d'Haïti.

RECOMMANDATIONS :

1. Établir le diagnostic d'infection par le ZIKV

- Chez le patient ayant une histoire de voyage en région épidémique dans les deux semaines précédant l'apparition des symptômes **ET** qui présente un tableau clinique compatible n'étant pas lié à d'autres problèmes médicaux.

2. Obtenir un spécimen pour analyse

- Un test RT-PCR peut détecter le ZIKV dans le sérum ou l'urine dans un prélèvement fait jusqu'à un maximum de 7 jours après le début des symptômes;
- Une sérologie peut détecter les anticorps anti-ZIKV dans un prélèvement de 7 jours ou plus après le début des symptômes; un second prélèvement (sérum convalescent) peut être requis pour vérifier la présence d'une séroconversion.
- Le spécimen doit être acheminé au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) avec une requête qui spécifie clairement : « recherche du virus Zika », les symptômes du patient, leur date d'apparition, la date et le lieu du voyage. Note : la « recherche des virus de la dengue ou Chikungunya » peuvent être ajoutés sur la requête selon le tableau clinique du patient et selon son histoire de voyage.
- Les modalités pour la soumission de spécimens sont décrites sur le site Internet du LSPQ (<https://www.inspq.qc.ca/lspq/nouvelles/virus-zika>).

3. Recueillir les informations sur les dons ou réceptions de sang ou d'organes

- Le ZIKV est transmissible par le sang ou les organes. Il est recommandé de questionner le voyageur sur les dons (21 jours après le début des symptômes) et réceptions (28 jours avant le début des symptômes) de sang ou d'organes.

4. Assurer un suivi à la femme enceinte ayant voyagé dans une zone de transmission

Des recommandations intérimaires ont été émises par les CDC pour le suivi des femmes enceintes qui ont voyagées dans une zone de transmission du ZIKV (<http://www.cdc.gov/mmwr/volumes/65/wr/mm6502e1.htm>) et ont été endossées par le CHU Sainte-Justine et le MSSS (http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/zika_chu.pdf).

État de situation

- Le ZIKV se transmet principalement par les piqûres de moustiques. La transmission locale est improbable, car les espèces connues de moustiques qui transmettent le virus aux humains ne sont pas présentes au Québec.
- La période d'incubation est habituellement de 3 à 12 jours.
- Environ 80% des personnes infectées par le ZIKV demeurent asymptomatiques.
- Les symptômes les plus fréquents sont l'apparition soudaine de fièvre, un rash maculopapulaire, des arthralgies ou une conjonctivite. La maladie est généralement bénigne. La maladie dure habituellement 2 à 7 jours.
- Les complications neurologiques (ex. : syndrome de Guillain-Barré) et les hospitalisations seraient rares. **Toutefois, des infections à ZIKV chez des femmes durant la grossesse ont été associées à des avortements spontanés avec mort fœtale et à des nouveau-nés avec microcéphalie.** Il n'existe pas de vaccin ni de traitement spécifique.

Pour plus de renseignements, consulter :

- Information sur les régions touchées : http://www.paho.org/hq/index.php?option=com_content&view=article&id=11603&Itemid=41696&lang=en
- Conseils pour les voyageurs : <http://www.phac-aspc.gc.ca/tmp-pmv/notices-avis/notices-avis-fra.php?id=143>
<https://www.inspq.qc.ca/pdf/bulletins/santevoyage/ActualitesSanteVoyage-Vol16No10.pdf>
- Mesures de protection contre les moustiques : <http://www.sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/se-protger-des-piqures-de-moustiques/>

Source : Direction régionale de santé publique

Pour joindre le médecin de garde en maladies infectieuses : **514 528-2400**, 24 h/7 jours

Page 1 de 1

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 